

Voici la liste des documents nécessaires pour le dépôt en préfecture du dossier administratif de votre épreuve.

- Dossier technique
  - Plan de situation
  - Plan des postes
  - Evacuation sanitaire
  - Accès et accueil des spectateurs
  - Fiche de chaque poste
  
- Inscription de l'épreuve en (sous-)préfecture (à remplir par l'A.S.A.)
  
- Dossier Natura 2000
  
- Règlement particulier de l'épreuve
  
- Convention entre A.S.A. et Ecurie
  
- Attestation d'assurances
  
- Attestation de présence du médecin
  
- Attestation de présence de(s) ambulance(s)
  
- Dossier de demande de secours (pour spectateurs)
  
- Convention avec les secours (pour spectateurs)
  
- Feuille de calcul du RIS
  
- Location des extincteurs
  
- Arrêté de a commune accueillante
  
- Fiche de participation
  - Directeur de course
  - Directeur de course adjoint
  - Président du Collège
  - Membres du Collège
  - Responsable des Commissaires techniques
  - Commissaires techniques
  - Chargé de relation avec les concurrents
  - Chronométrateur